

*certifié conforme à l'original*  
*le 9/11/2025*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 708	1 708				
	Fonds commercial (1)	1 172 121		1 172 121	1 172 121		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	218 119	136 879	81 240	102 947	21 707	21.09
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	10		10	10			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	23 030		23 030	23 030			
<b>Total II</b>	<b>1 414 988</b>	<b>138 587</b>	<b>1 276 401</b>	<b>1 298 107</b>	<b>21 707</b>	<b>1.67</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	146 711		146 711	150 389	3 678	2.45
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	496 696	93 431	403 265	362 728	40 537	11.18
	Autres créances	26 657		26 657	22 851	3 806	16.66
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	490 112		490 112	550 773	60 660	11.01	
Charges constatées d'avance (3)	15 566		15 566	15 826	260	1.64	
<b>Total III</b>	<b>1 175 742</b>	<b>93 431</b>	<b>1 082 311</b>	<b>1 102 566</b>	<b>20 255</b>	<b>1.84</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 590 730</b>	<b>232 018</b>	<b>2 358 712</b>	<b>2 400 674</b>	<b>41 962</b>	<b>1.75</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 341 400 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	341 400		341 400			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	34 140		34 140			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	986 000		816 000	170 000	20.83	
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 483		885	597	67.46	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	137 378		170 597	33 220	19.47	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	1 500 400		1 363 023	137 378	10.08		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	162 358		307 066	144 708	47.13	
	Concours bancaires courants	807		746	61	8.12	
	Emprunts et dettes financières diverses	96 237		156 316	60 079	38.43	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 116		9 577	1 461	15.26	
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 051		26 591	13 460	50.62		
Dettes fiscales et sociales	446 893		432 093	14 800	3.43		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	196			196			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	103 654		105 262	1 608	1.53	
	<b>Total IV</b>	858 311		1 037 651	179 340	17.28	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 358 712		2 400 674	41 962	1.75	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

814 178

875 293

*certifié conforme à l'original*  
*le 4/11/2024*

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NS
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	x	
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés		NA
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours	x	
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NS
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Dépréciation des créances	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NS
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

Rémunération des dirigeants	x	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Dettes garanties par des sûretés réelles		NS
Montant des engagements financiers		NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NS
Liste des filiales et participations		NS

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels		NS
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NS
Valeurs mobilières		NS
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 173 829		
Installations générales agencements aménagements divers	101 981		750
Matériel de transport	58 536		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 266		6 315
<b>TOTAL</b>	<b>227 783</b>		<b>7 065</b>
Autres participations	10		
Prêts, autres immobilisations financières	23 030		
<b>TOTAL</b>	<b>23 040</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 424 651</b>		<b>7 065</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 173 829	1 173 829
Installations générales agencements aménagements divers			102 731	102 731
Matériel de transport			58 536	58 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 729	56 852	56 852
<b>TOTAL</b>		<b>16 729</b>	<b>218 119</b>	<b>218 119</b>
Autres participations			10	10
Prêts, autres immobilisations financières			23 030	23 030
<b>TOTAL</b>			<b>23 040</b>	<b>23 040</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>16 729</b>	<b>1 414 988</b>	<b>1 414 988</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	1 708			1 708	
Installations générales agencements aménagements divers	48 384	8 630		57 014	
Matériel de transport	31 971	11 834		43 805	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 481	8 308	16 729	36 060	
<b>TOTAL</b>	<b>124 836</b>	<b>28 772</b>	<b>16 729</b>	<b>136 879</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>126 544</b>	<b>28 772</b>	<b>16 729</b>	<b>138 587</b>	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 630				
Matériel de transport	11 834				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 308				
<b>TOTAL</b>	<b>28 772</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 772</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	118 132	18 596	43 297		93 431
<b>TOTAL</b>	118 132	18 596	43 297		93 431
<b>TOTAL GENERAL</b>	118 132	18 596	43 297		93 431
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		18 596	43 297		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 030		23 030
Clients douteux ou litigieux	127 100	127 100	
Autres créances clients	369 597	369 597	
Personnel et comptes rattachés	2 125	2 125	
Impôts sur les bénéficiaires	13 245	13 245	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 616	2 616	
Divers état et autres collectivités publiques	279	279	
Débiteurs divers	8 391	8 391	
Charges constatées d'avance	15 566	15 566	
<b>TOTAL</b>	561 948	538 918	23 030

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	807	807		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	162 358	118 224	44 134	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 051	40 051		
Personnel et comptes rattachés	180 081	180 081		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 525	139 525		
Taxe sur la valeur ajoutée	117 780	117 780		
Autres impôts taxes et assimilés	9 322	9 322		
Groupe et associés	96 421	96 421		
Autres dettes	196	196		
Produits constatés d'avance	103 654	103 654		
<b>TOTAL</b>	850 196	806 062	44 134	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	144 708			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	185			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	150.0000	2 276			2 276

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	1 172 121			1 172 121	
Total	1 172 121			1 172 121	

Le fonds commercial/clientèle est constitué des éléments non identifiables de fonds de commerce acquis par la société.

Ce fonds commercial/clientèle concourt au maintien et au développement de l'activité de la société exploitant ces actifs. Sa durée d'utilisation n'est pas limitée au regard des critères inhérents à son utilisation. Aucun amortissement ou dépréciation n'est nécessaire conformément au règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 708	25.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50
Agencements et aménagements	Linéaire	10
Installations techniques	Linéaire	5
Matériels et outillages	Linéaire	5
Matériel de transport	Linéaire	5
Matériel de bureau	Linéaire	4
Mobilier	Linéaire	10

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 999
Autres créances	8 670
Disponibilités	817
Total	19 486

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	807
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 561
Dettes fiscales et sociales	258 666
Total	271 033

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 566
Total	15 566
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	103 654
Total	103 654

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La divulgation de cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

**FIDUCIAIRE DE L'ILL**  
**Société par actions simplifiée au capital de 341 400 euros**  
**Siège social : 18 rue du Rhône, 67100 STRASBOURG**  
**395283450 STRASBOURG**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 29 MARS 2024**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 963 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 1 991 euros

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 137 377,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137 377,57 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	1 482,57 euros
-------------------------------	----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	138 860,14 euros
---	------------------

➤ Au compte « Réserve facultative » qui s'élève ainsi à 1 123 000,00 euros	137 000 euros
---	---------------

➤ Au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 860,14 euros	1 860,14 euros
--	----------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 1 500 400,14 euros.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le

prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

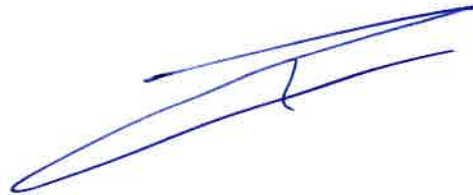
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividende réalisées au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 30/09/2022 : néant
- Exercice clos le 30/09/2021 : 200 000 € soit 87,87 € par action
- Exercice clos le 30/09/2020 : 235 000 € soit 103,25 € par action

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.

**FIDUCIAIRE DE L'ILL**  
**Société par actions simplifiée au capital de 341 400 euros**  
**Siège social : 18 rue du Rhône, 67100 STRASBOURG**  
**395283450 STRASBOURG**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 MARS 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 137 377,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137 377,57 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1 482,57 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	138 860,14 euros
➤ Au compte « Réserve facultative »	137 000 euros
qui s'élève ainsi à 1 123 000,00 euros	
➤ Au compte « Report à nouveau »	1 860,14 euros
qui s'élève ainsi à 1 860,14 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 1 500 400,14 euros.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividende réalisées au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 30/09/2022 : néant
- Exercice clos le 30/09/2021 : 200 000 € soit 87,87 € par action
- Exercice clos le 30/09/2020 : 235 000 € soit 103,25 € par action
- 

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents.

Certifié conforme  
Le Président

